



Plan d'action Développement durable

2016-2020

Mise à jour : Août 2016



Avant-propos

En 2011-2012, la Corporation d'urgences-santé, via son comité de développement durable, a élaboré un plan d'action en développement durable couvrant la période 2012-2015.

Ce plan regroupait cinq objectifs organisationnels en lien avec les orientations gouvernementales et visait la réalisation d'actions comportant des cibles étalées sur trois ans.

Les années 2012-2015 ont permis de mettre en place ce premier plan d'action et d'amorcer les travaux de sensibilisation, de diffusion, d'information et de collecte de données afin de produire les indicateurs souhaités.

Le présent plan vise la réalisation de nouvelles cibles étalées sur quatre années (2016-2020) reprenant les orientations gouvernementales préalablement définies. En effet, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2014 (décret 136-2012 du 29 février 2012). Il a fallu attendre jusqu'au 28 octobre 2015, date de son approbation par le Conseil des ministres, pour connaître les nouvelles orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Au cœur de ses préoccupations, l'objectif de la Corporation reste le maintien d'un environnement de travail sain et la diminution de son empreinte écologique sur l'environnement.



Membres du comité de développement durable

JACQUES GAUTHIER
PRÉSIDENT DU COMITÉ
DIRECTEUR DES RESSOURCES
INFORMATIONNELLES

JOËL BOLDUC
CHEF DU SERVICE DE
L'APPROVISIONNEMENT
DIRECTION DES FINANCES

JOCELYNE TURCOTTE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
DIRECTION DES RESSOURCES
INFORMATIONNELLES

GINA COBETTO
CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION
SERVICE DES COMMUNICATIONS



Introduction

La Corporation d'urgences-santé a toujours placé le développement durable au centre de ses préoccupations, et cela, non seulement pour le bien-être de ses employés, mais également pour la population de son territoire, qui est de 2 400 000 habitants.

D'entrée de jeu, mentionnons que le comité de développement durable de la Corporation a perdu six (6) membres au cours de la dernière année, dont cinq (5) ont quitté la Corporation. Les travaux prioritaires de la première année de ce plan seront donc de reconstituer le comité avec des membres qui ont le développement durable à cœur et qui sont prêts à le promouvoir au sein de l'organisation. Malgré cela, les membres, qui sont toujours actifs, ont œuvré à la réalisation du plan 2016-2020 et sont fiers de vous présenter l'aboutissement de leurs travaux dans le présent document.

Ces travaux reposent sur la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du gouvernement du Québec publiée en novembre 2015. La Corporation d'urgences-santé a choisi de se coller au cycle proposé dans le cadre de la stratégie du gouvernement. La publication tardive de cette stratégie et les travaux majeurs liés au déménagement des opérations d'urgences-santé, en début d'année 2016, ont orienté le comité vers un plan de quatre ans.

Le plan de développement durable de la Corporation d'urgences-santé repose sur trois principaux axes d'intervention soit :

1. La sensibilisation;
2. L'intégration;
3. La mise en opération.

En développement durable, il n'existe pas de recette miracle pour susciter des changements de comportements. Une des meilleures façons d'y parvenir est de faire preuve de patience et d'opter pour la continuité, en répétant les messages sous diverses formes afin de joindre le plus de gens possible et de les convaincre d'adopter les comportements souhaités (faire passer le message). C'est pourquoi la sensibilisation a été identifiée comme premier axe d'intervention de ce plan.

En second lieu, nous avons choisi de poursuivre l'intégration du développement durable aux divers processus de gestion en place à Urgences-santé. Dans le plan précédent, beaucoup de travaux ont déjà été faits en ce sens, mais il apparaît essentiel de poursuivre cette démarche afin que le développement durable soit intégré aux règles qui encadrent nos actions de tous les jours.

Finalement, la mise en opération vise à poser des gestes concrets qui auront un impact positif sur le développement durable, et permettront d'atteindre le but ultime, qui est de construire un monde meilleur et de réussir à faire plus avec moins tout en étant écoresponsable.

Ces trois axes d'intervention ont permis de dégager plusieurs objectifs organisationnels se rapportant aux objectifs et aux orientations gouvernementales. La Corporation s'est fixée comme objectifs :

Pour **la sensibilisation** :

- Former les employés sur les concepts de développement durable;
- Sensibiliser les employés aux saines habitudes de vie;
- Faire connaître nos bons coups et nos actions en développement durable.



Pour l'**intégration** :

- Introduire des critères de sélection écoresponsables dans les processus d'acquisition et de sélection de nos fournisseurs;
- Se soucier des modes de disposition des produits et des biens achetés;
- Intégrer des pratiques écoresponsables dans la gestion quotidienne des activités de la Corporation;
- Favoriser une culture interne de développement durable.

Pour la **mise en opération** :

- Soutenir la mobilité durable;
- Réduire notre empreinte écologique et notre production de matières résiduelles;
- Augmenter l'utilisation d'énergie verte dans nos activités quotidiennes;
- Améliorer nos activités reliées au recyclage.



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
OBJECTIFS ORGANISATIONNELS:	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Intégrer des pratiques écoresponsables dans la gestion quotidienne des activités de la Corporation. ♦ Améliorer nos activités reliées au recyclage
Action	Réduire l'utilisation de papier et d'encre
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Montant total des achats annuels de papier
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation de 5 % • Avoir réduit de 5 % l'installation de télécopieurs
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les employés à réduire les impressions. • Réduire le nombre d'imprimantes. • Favoriser l'utilisation accrue de la numérisation et du courriel. • Informatiser au minimum cinq (5) formulaires utilisés dans le quotidien.
Action	Adopter des pratiques écoresponsables en matière de gestion documentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace classeur utilisé
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer de 10 % l'espace classeur utilisé • Réduire le nombre de documents imprimés de 2 %
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Numériser les dossiers papier • Offrir une seconde vie aux chemises de classement via des échanges entre les directions
Action	Augmenter la récupération des matières résiduelles
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % d'augmentation des équipements de recyclage (gros bacs de recyclage, déchiqueteur à papier, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 % d'augmentation des équipements de recyclage (gros bacs de recyclage)
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des audits des déchets : regarder ce qui se jette dans nos poubelles (déchets et recyclage). • Indiquer où sont les boîtes de récupération de batteries sur les étages - Capsule verte. • Acheter des verres et des tasses en verre ainsi qu'un lave-vaisselle pour la cafétéria. • Avoir des bacs pour les contenants consignés à la cafétéria et sur



	<p>les étages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation de capsules réutilisables pour les machines à café Keurig. • Examiner la possibilité de récupérer le papier à main dans les salles de toilettes.
Action	Faire des gestes pour réduire l'utilisation de l'énergie par les employés de bureau
• Indicateur/mesure	• Nombre de communications annuelles aux employés
• Cible	• Trois (3) communications annuelles sur la réduction d'utilisation d'énergie au quotidien
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer du mode de fonctionnement des interrupteurs de lumière. • Éteindre les écrans d'ordinateur pendant la nuit. • Fermer des lumières pendant la nuit, dans les zones non utilisées des bâtiments.
Action	Organiser des rencontres de façon écoresponsable ou tenir des événements écoresponsables
• Indicateur/mesure	• Nombre de déplacements des ressources entre les centres opérationnels et le quartier général
• Cible	• Réduire de 50 % les déplacements
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de la visioconférence sur le système téléphonique. • Mettre en place des ponts de conférence téléphonique. • Utiliser des médias électroniques dans les salles de réunion.
Action	Créer une image organisationnelle écoresponsable sur les sites Web et les autres moyens de communication publique
• Indicateur/mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'articles « verts » publiés annuellement sur notre site web. • Nombre d'activités annuelles organisées en lien avec le développement durable
• Cible	<ul style="list-style-type: none"> • 12 articles à publier annuellement en lien avec le développement durable • 5 activités annuelles en développement durable
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter une section « développement durable » sur les sites de la Corporation. • Organiser des activités d'amélioration des espaces verts. • Organiser une séance d'information sur la saine alimentation. • Élaborer un quiz « développement durable ». • Mettre en place un club de marche. • Supporter des causes sociales pour améliorer le sort des enfants démunis.
Action	Diminuer la diffusion de documents et de publications promotionnelles en version papier



<ul style="list-style-type: none">• Indicateur/mesure	<ul style="list-style-type: none">• % de réduction du nombre de publications promotionnelles
<ul style="list-style-type: none">• Cible	<ul style="list-style-type: none">• Première année : 5 %• Deuxième année : 10 %• Troisième année : 20 %• Quatrième année : 25 %
<ul style="list-style-type: none">• Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Opter pour l'utilisation des médias électroniques pour la diffusion.• Limiter le nombre de copies des publications.• Utiliser du papier recyclé pour la production des publications promotionnelles en version papier.
Action	Réduire l'utilisation d'objets promotionnels
<ul style="list-style-type: none">• Indicateur/mesure	<ul style="list-style-type: none">• % de réduction
<ul style="list-style-type: none">• Cible	<ul style="list-style-type: none">• Première année : 1 %• Deuxième année : 2 %• Troisième année : 3 %• Quatrième année : 4 %
<ul style="list-style-type: none">• Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer annuellement les articles promotionnels qui seront utilisés.• Privilégier les articles durables ayant une haute visibilité et un haut potentiel d'utilisation.



1

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Favoriser une culture de développement durable
Action	Développer les connaissances et les compétences en matière de développement durable
<ul style="list-style-type: none">• Indicateur/mesure	<ul style="list-style-type: none">• % d'augmentation du nombre de formations/conférences sur le développement durable
<ul style="list-style-type: none">• Cible	<ul style="list-style-type: none">• 10 % d'augmentation
<ul style="list-style-type: none">• Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer les formations offertes aux employés des ministères et des organismes sur les pratiques en matière de développement durable.• Présenter des capsules vertes sur les écrans d'ordinateur en mode veille et sur les moniteurs BTV.• Ajouter des capsules vertes dans les messages d'attente téléphoniques de la Corporation.

1

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:		RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:		1.6 Coopérer au niveau national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:		Former les employés sur les concepts de développement durable
Action	Participer à des conférences internationales en ligne sur le développement durable	
• Indicateur/mesure	• Nombre de conférences sur le développement durable	
• Cible	• Assister à cinq (5) conférences annuellement	
• Gestes	• Assister aux conférences web de SSE (Santé synergie environnement) pour partager les connaissances acquises en France sur le développement durable et s'inspirer des pratiques européennes pour un développement durable en santé.	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
OBJECTIF ORGANISATIONNEL :	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réduire notre empreinte écologique et notre production de matières résiduelles ◆ Se soucier des modes de disposition des produits et des biens achetés
Action	Augmenter l'efficacité énergétique du parc informatique
• Indicateur/mesure	• Moyenne de consommation électrique pour les ordinateurs personnels
• Cible	• Réduire de moitié la consommation électrique du parc informatique
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les écrans de type DEL. • Utiliser les ordinateurs NUC qui ne consomment que 65 W au lieu de 250W.
Action	Prolonger la période d'utilisation du matériel et des équipements technologiques
• Indicateur/mesure	• Nombre de mois de la durée de vie utile des équipements informatiques
• Cible	• Augmentation de 15 % de la durée de vie des ordinateurs personnels
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Virtualiser les postes de travail. • Utiliser des postes informatiques autonomes en fin de vie comme terminaux dans des environnements serveur.
Action	Améliorer la gestion des équipements en fin de vie
• Indicateur/mesure	• % des équipements électroniques qui sont recyclés
• Cible	• 100 % des équipements électroniques
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Se préoccuper de la disposition des biens dès leur acquisition. • Se départir des équipements via des organismes qui les recyclent et en disposent de façon écoresponsable.
Action	Effectuer le bilan des acquisitions écoresponsables de l'organisation et adopter des méthodes de suivi
• Indicateur/mesure	• Nombre d'acquisitions écoresponsables
• Cible	• Augmentation de 10 % par année
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les modifications à apporter lors d'acquisition pour atteindre les objectifs, suite au bilan. • Diffuser la liste des produits écoresponsables sélectionnés. • Mettre les produits sélectionnés sous contrat, lorsque cela est possible.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Introduire des critères de sélection écoresponsables dans les processus d'acquisition et de sélection de nos fournisseurs
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les acquisitions écoresponsables dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fournitures de bureau ○ Papier et carton ○ Services d'alimentation ○ Services d'hébergement
• Indicateur/mesure	• % des produits achetés comparables à ceux du répertoire des produits écoresponsables du Centre des services partagés du Québec
• Cible	• 80 % pour les fournitures de bureau et les papiers et cartons
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'achat de produits qui répondent le plus aux critères de développement durable. • Encourager la sélection de fournisseurs qui s'impliquent dans le développement durable.
Action	Diffuser et utiliser le répertoire des produits écoresponsables du Centre des services partagés du Québec.
• Indicateur/mesure	• Publication du répertoire du CSPQ
• Cible	• Publier le répertoire du CSPQ sur le site intranet
• Gestes	• Encourager les gestionnaires à effectuer des commandes écoresponsables.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Faire connaître nos bons coups et nos actions en développement durable
Action	Diffuser sur le site Web les engagements de l'organisation en matière d'acquisition écoresponsable pour informer les citoyens et les fournisseurs
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de nos engagements sur le site Web de la Corporation
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication dans la première année du plan de développement
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Publier nos engagements comme décrits dans la politique de développement durable POL-6020 et dans la politique d'approvisionnement POL-6004.

3

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:		GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:		3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:		Former les employés sur les concepts de développement durable
Action	Poursuivre les programmes de réduction de l'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules	
• Indicateur/mesure	• Nombre de lavages de véhicules effectués mensuellement	
• Cible	• Réduire de 5 %	
• Gestes	• Appliquer le plan de réduction des lavages de véhicules en vigueur à la Corporation.	
Action	Poursuivre les activités de sensibilisation pour diminuer les périodes où les moteurs tournent au ralenti	
• Indicateur/mesure	• Nombre de publications et/ou d'activités de sensibilisation	
• Cible	• Deux (2) publications ou activités par année	
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les coûts et la pollution générée lorsqu'un moteur tourne au ralenti inutilement. • Publier une capsule verte dans le PRIO à l'automne pour sensibiliser les employés sur les bonnes pratiques en lien avec le ralenti moteur. • Faire un rappel aux paramédics des procédures d'utilisation des unités de chauffage à bord des véhicules ambulanciers. 	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE :	FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :	4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables
OBJECTIF ORGANISATIONNEL :	Former les nouveaux employés et la population sur les concepts de développement durable
Action	Formation « Héros en trente » pour tous les nouveaux employés
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % des nouveaux employés ayant reçu la formation « Héros en trente »
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des nouveaux employés
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi sur la formation « Héros en trente » aux nouveaux employés afin de vérifier si la cible est atteinte.
Action	Formation « Héros en trente » pour la population de notre territoire
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations « Héros en trente » données à la population de notre territoire
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 personnes formées
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi sur la formation « Héros en trente » à la population afin de vérifier si la cible est atteinte.

5

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:		AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:		5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:		Sensibiliser les employés aux saines habitudes de vie
Action	Améliorer l'offre alimentaire dans les distributrices de la Corporation	
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % de fruits, de noix, de légumes et de jus disponibles dans les distributrices alimentaires 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins une distributrice par site qui offre de la nourriture saine 	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des négociations avec notre fournisseur des machines distributrices pour qu'il favorise la vente d'aliments plus sains. • Promouvoir la saine alimentation. 	
Action	Promouvoir l'exercice physique et l'hygiène des mains	
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur/mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inscriptions au programme d'activités physiques 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) campagnes de sensibilisation annuelles 	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les employés à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur. • Poursuivre le programme de conditionnement physique. • Inciter les employés à marcher, lorsque possible, plutôt que de prendre la voiture. • Promouvoir le lavage des mains. • Informer les employés sur les inscriptions au programme d'activité physique. 	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Intégrer des pratiques écoresponsables dans la gestion quotidienne des activités de la Corporation
Action	Privilégier des aménagements extérieurs limitant les impacts environnementaux
• Indicateur / mesure	• N/A
• Cible	• Planter des végétaux pour amoindrir le phénomène d'îlot de chaleur causé par la vaste étendue des stationnements
• Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérer au projet ILEAU (sous réserve d'acceptation du projet) <ul style="list-style-type: none"> ○ Subvention de 7 000 \$ du Conseil régional de l'environnement. ○ Enlever de l'asphalte, planter des arbres sur la verdure, acheter des meubles urbains et protéger l'entrée de gaz.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
OBJECTIFS ORGANISATIONNELS:	Former les employés sur les concepts de développement durable
Action	
	Sensibiliser les employés à l'efficacité énergétique principalement au niveau de la climatisation
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) activités de sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les informations dans le PRIO. • Utiliser les moniteurs BTV pour susciter l'intérêt aux campagnes. • Utiliser le site intranet comme outil de publication et de conservation des campagnes de sensibilisation. • Rappeler annuellement sur la fermeture des portes de garage. • Effectuer une campagne annuelle sur l'utilisation des stores pour diminuer la climatisation.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:		SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:		7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:		Soutenir la mobilité durable
Réduire les déplacements des employés (planification des processus)		
Action		
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % de diminution des déplacements des ressources entre les centres opérationnels et le quartier général. • Diminution des frais pour les déplacements entre les centres opérationnels, le centre de formation et le quartier général. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 30 % des frais de déplacement 	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les déplacements en améliorant la planification des réunions. • Favoriser la tenue de rencontres par visioconférence. • Utiliser les ponts téléphoniques. 	
Favoriser l'utilisation des transports collectifs et actifs		
Action		
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes d'accès aux stationnements pour les véhicules communautaires 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois (3) places de stationnement pour les véhicules communautaires 	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire octroyer trois (3) places de stationnement pour les véhicules communautaires dans le stationnement des visiteurs au quartier général. • Comptabiliser le nombre d'accès au stationnement des visiteurs pour des véhicules communautaires. • Encourager le covoiturage par une offre de service disponible en ligne. 	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Soutenir la mobilité durable
Action	Privilégier l'achat ou la location de véhicules écoénergétiques (électriques et autres)
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % de véhicules électriques dans la flotte de véhicules administratifs
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de deux (2) véhicules électriques d'ici trois (3) ans
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un projet d'acquisition de véhicules électriques. • Analyser les coûts et bénéfices pour l'installation de bornes de recharge accessibles aux employés au quartier général. • Avantager les employés qui utilisent des véhicules électriques pour se rendre au travail (rabais sur les frais de stationnement, six (6) places réservées près des bornes, etc.).

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	8.1 Améliorer l'efficacité énergétique
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Augmenter l'utilisation d'énergie verte dans nos activités quotidiennes
Action	Réduire la consommation d'énergie pour le chauffage et la climatisation des édifices par une amélioration des installations et des équipements
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes d'utilisation des unités de climatisation/chauffage
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 3 % des interventions automatiques de régularisation du climat à l'intérieur du quartier général
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Éteindre les lumières, lorsque non requises. • Fermer les portes de garage pour éviter de climatiser ou de chauffer. • Fermer les stores en été pour éviter le réchauffement et de déclencher la climatisation. • Ouvrir les stores en hiver pour permettre un réchauffement avec les rayons du soleil et de diminuer le recours au chauffage.
Action	Privilégier les acquisitions écoresponsables pour les produits d'éclairage écoénergétiques pour l'intérieur et l'extérieur
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % des luminaires fonctionnant au DEL
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % des appareils d'éclairage qui fonctionnent au DEL, au fur et à mesure du remplacement.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer graduellement les tubes fluorescents par des appareils d'éclairage au DEL.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE:	FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL:	8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permet de réduire les émissions de GES
OBJECTIF ORGANISATIONNEL:	Réduire notre empreinte écologique et notre production de matières résiduelles
Action	Réduire la consommation unitaire de carburants (L/100 km)
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur / mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • % de réduction de l'indice de production des gaz à effet de serre
<ul style="list-style-type: none"> • Cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 15 % sur une période de trois (3) ans.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir les véhicules de façon efficace. • Faire l'acquisition de véhicules urbains. • Donner des formations sur l'écoconduite aux principaux utilisateurs de véhicules.

Conclusion

Le déploiement du plan de développement durable touche l'ensemble des employés de la Corporation, car ils sont tous impliqués dans sa mise en œuvre et dans sa réussite.

Les rôles et responsabilités des intervenants dans la structure de gouvernance sont les suivants :

- **Le Conseil d'administration**

Approuve le plan de développement durable de la Corporation.

- **Le Comité de gouvernance**

Recommande l'approbation du plan de développement durable de la Corporation au Conseil d'administration.

- **Le Comité de direction**

Autorise le plan d'action en lien avec le développement durable, en informe le Conseil d'administration et en assure la réalisation;

Assure la diffusion des objectifs et des réalisations en développement durable au rapport annuel de la Corporation;

Désigne le président du comité de développement durable.

- **Le Comité de développement durable**

Définit les objectifs organisationnels, développe le plan d'action visant l'atteinte de ceux-ci et le soumet au comité de direction pour autorisation.

De plus, il collabore avec les différentes directions à la réalisation du plan d'action.

Il rédige également un bilan annuel des réalisations en développement durable à la Corporation et le dépose au comité de direction.

- **Les Gestionnaires**

Collaborent à la réalisation du plan d'action de développement durable.

Intègrent les principes de développement durable dans les processus de travail, les procédures ainsi qu'à la gestion quotidienne de leur service.

- **Les employés**

Participent, au quotidien, à l'amélioration du développement durable en œuvrant selon les principes du plan d'action annuel.

VERS UN AVENIR PLUS VERT, VERS UN AVENIR MEILLEUR !